

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Léognan
Enquête publique relative au projet de modification
du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Léognan

En application des articles L. 123-13 et R. 123-20.1 du code de l'urbanisme, le Maire de Léognan a décidé de lancer une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme présentée le 28/09/2012 en Conseil Municipal.

Par arrêté en date du 19 novembre 2012, Monsieur le Maire de Léognan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme. A cet effet Monsieur Pierre PECHAMBERT, Colonel de l'Armée de l'Air en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et M. Jean-Louis LABORDE, Président de section honoraire de la Chambre Régionale des Comptes a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant, par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, en date du 6 novembre 2012.

La présente modification du PLU concerne 3 points précis, à savoir :

- le passage d'une zone 2AU en zone AU dans le secteur du Petit Ermitage,
- la suppression et réduction d'emplacements réservés,
- des adaptations règlementaires mineures (notamment intégration de la notion de surface de plancher, évolution des dispositions règlementaires relatives à la zone AU du Petit Ermitage nouvellement instituée).

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Léognan, 11 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33850 LÉOGNAN, pendant trente et un jours consécutifs, **du 11 décembre 2012 au 10 janvier 2013 les lundi, mercredi et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; les mardis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

Durant cette période chacun pourra prendre connaissance du dossier et pourra soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de Léognan – 11 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33850 LÉOGNAN, soit les adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-leognan.fr.

Le dossier de modification ainsi qu'un registre d'observations seront mis à la disposition du public au service de l'urbanisme de la mairie de Léognan aux jours et heures habituels d'ouverture du Mardi 11 Décembre 2012 au Jeudi 10 Janvier 2013.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, à la Mairie de LÉOGNAN les :

- Mardi 11 décembre de 16h00 à 19h00,
- Samedi 22 décembre de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 03 janvier de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 10 janvier de 9h00 à 12h00.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Léognan. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Des demandes d'informations peuvent être formulées par courrier auprès de Monsieur le Maire de Léognan, service de l'urbanisme, 11 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33850 LÉOGNAN, ou obtenues auprès du service de l'urbanisme aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

**Mairie de LÉOGNAN
11 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33850 LÉOGNAN
05 57 96 00 35**